BIBLIOGRAPHIE

OCTOBRE

2026

Bonjour à tous,

Enfin !

Nous vous avons fait attendre mais voici la bibliographie des nouveautés en droit OHADA et africains de ces derniers mois.

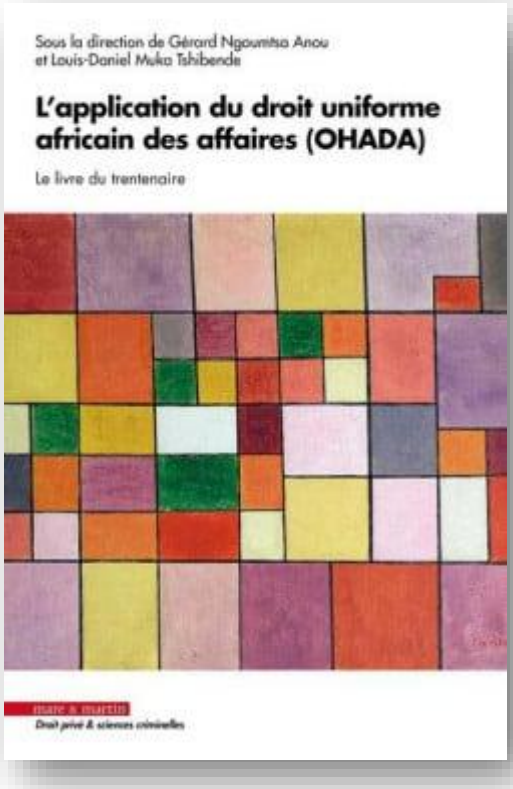
Notre librairie s'est refait une beauté cette été, et nous avons fait le nécessaire pour mettre en valeur cette collection.

N'hésitez pas à retrouver les ouvrages sur notre site internet : Livres de Droit OHADA

Nous restons à votre disposition,

L'équipe de la LGDJ.





L'application du droit uniforme africain des affaires (OHADA)

Le livre du trentenaire

Louis-Daniel Muka TSHIBENDE, Gérard Ngoumtsa ANOU

Paru le 13 août 2026 chez Mare Martin

Avec le soutien d'ACP Legal

9782386002694

Prix TTC : 28 €

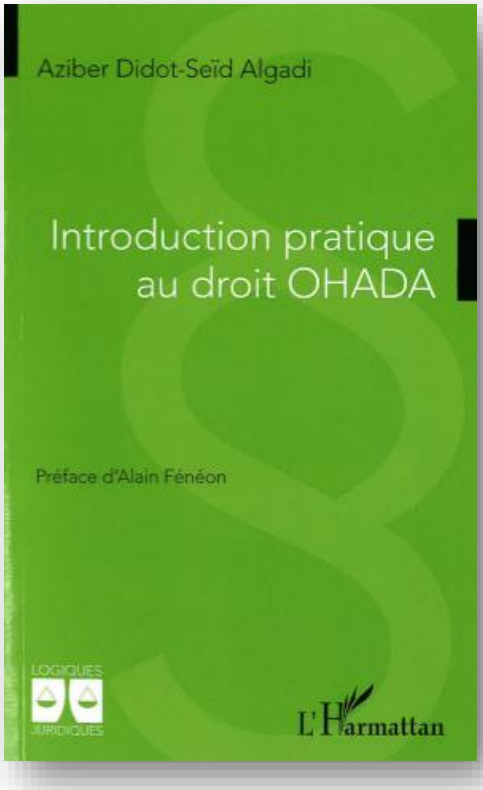
L'application du droit uniforme africain des affaires (OHADA) | Lgdj.fr

Fort de l'idée qu'il n'est de droit que celui qui est effectif, cet ouvrage est dédié à la question de l'application du droit de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA) à l'orée de son trentième anniversaire.
L'objectif du présent ouvrage est d'analyser les mesures anticipées ab initio par les rédacteurs du Traité et des Actes uniformes pour en garantir l'application. Il resitue par ailleurs le droit OHADA dans son rapport vertical et horizontal à son environnement, en étudiant la contribution des normes extérieures à son application. Voulu réaliste, l'ouvrage analyse également la question délicate et sensible de l'effectivité du droit OHADA, pour en scruter tant les mécanismes, forcément perfectibles, que les freins et défis, éminemment surmontables.
Réunissant les contributions de spécialistes du droit africain des affaires et du droit comparé – arbitres, avocats, entrepreneurs, experts en propriété intellectuelle et en protection des données, institutionnels, universitaires –, l'ensemble se veut un éclairage au plus près de la complétude et de la réalité de l'application d'un droit qui a indéniablement marqué de son empreinte le fait législatif et jurisprudentiel de l'ordonnancement juridique du continent africain.

Sous la direction de ***Gérard Ngoumtasa Anou*** *et* ***Louis-Daniel Muka Tshibende***.

Louis-Daniel Muka Tshibende *est Maître de conférences à la faculté de droit de l'université catholique de Lyon.*

Gérard Ngoumtasa Anou *est agrégé des facultés de droit, Professeur à l'université Grenoble-Alpes et Directeur du master droit de l'entreprise, juristes conseils d'affaires.*



Introduction pratique au droit OHADA

Aziber Didot-Seïd ALGADI

Préface Alain FENEON

Paru le 29 octobre 2026 chez L'Harmattan Collection Logique Juridique

9782336656854

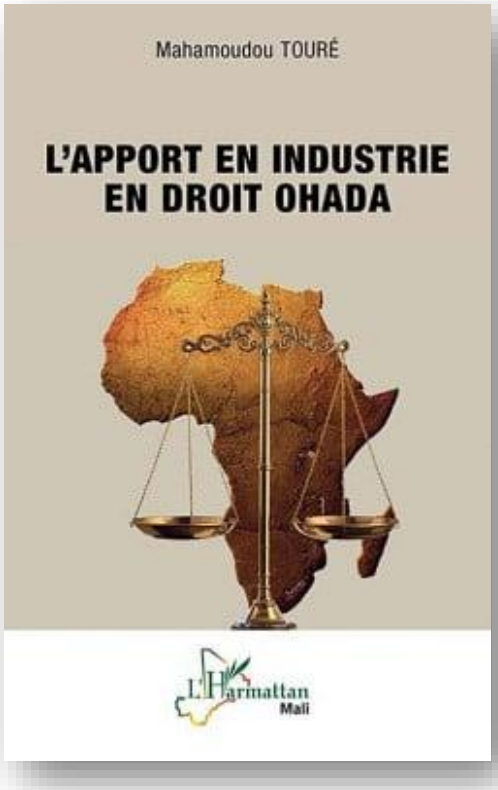
Prix TTC : 15 €

L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) constitue l'une des expériences les plus abouties d'intégration juridique en Afrique. Malgré son importante croissante dans les échanges économiques et les investissements internationaux, le droit OHADA demeure souvent perçu comme complexe et difficile d'accès.

Cet ouvrage propose une introduction claire, pédagogique et rigoureuse à un droit désormais incontournable. Il présente les fondements institutionnels et normatifs de l'OHADA et éclaire les enjeux pratiques de leur application dans les dix-sept Etats membres. Il s'adresse aussi bien aux étudiants et praticiens dur doit qu'aux entrepreneurs et investisseurs souhaitant comprendre ce système juridique commun.

Conciliant exigence scientifique et accessibilité pratique, *Introduction pratique au droit OHADA* offre les repères essentiels pour appréhender un droit au cœur de la sécurisation des investissements et de l'intégration économique africaine.

Aziber Didot-Seïd ALGADI est docteur en droit et avocat au barreau de Paris. Ancien directeur de la recherche et de la documentation de l'ERSUMA-OHADA et ancien rédacteur en chef de la revue Lexbase Afrique-OHADA, il a enseigné dans plusieurs universités françaises. Spécialiste du droit OHADA, il est l'auteur et le coauteur de plusieurs ouvrages consacrés au droit des affaires et aux procédures collectives.



L'apport en industrie en droit OHADA

Mahamoudou TOURE

Paru le 9 juillet 2026 chez L'Harmattan Mali

9782336618593

Prix TTC : 41 €

L'apport en industrie en droit OHADA - Mahamoudou Touré | Lgdj.fr

La constitution d'une société commerciale dans le droit OHADA ne se conçoit pas sans apport des associés. L'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique prévoit trois types d'apports, regroupés en deux catégories : les apports en capital et l'apport en industrie. Ce dernier ne bénéficie, paradoxalement, pas de la même attention que les autres types d'apports.

L'analyse du régime juridique de l'apport en industrie révèle un apport dévalorisé et marginalisé. Ce paradigme doit être questionné et probablement reconsidéré parce que bien qu'ayant un caractère immatériel, l'apport en industrie mérite un meilleur sort que celui qui lui est réservé par le législateur communautaire.

Cet ouvrage propose une approche innovante du régime juridique de l'apport en industrie et concourt à la construction d'une théorie refondatrice.

Mahamoudou Touré *est spécialisé en Droit Privé, plus singulièrement en Droit des Affaires et consacre l'essentiel de ses recherches et travaux à l'analyse critique des thématiques relevant du droit des sociétés commerciales dans une perspective de modernisation du droit national et d'intégration juridique sous-régionale. Détenteur d'un Doctorat de Droit Privé Général de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar,* ***Dr Touré*** *est auteur de plusieurs travaux scientifiques et membre de laboratoires de recherches au Sénégal et au Mali. Actuellement, il exerce comme Chargé de cours à la Faculté de Droit Privé de l'Université KURUKANFUGA*.



Loi N°2025-05 du 03 avril 2025 portant Loi-cadre sur la construction et l'habitation commentée

Annexes commentées

Salim YAYA-OYE, préface de Moussa THIOYE

Paru le 15 août 2026 au C.R.E.D.I.J.

9789998241701

Prix TTC : 30.50 €

Loi N°2025-05 du 03 avril 2025 portant Loi-cadre sur la construction et l'habitation commentée | Lgdj.fr

- Décret n°2025-321 du 18 juin 2025 fixant les règles de construction et de sécurité des bâtiments

- Décret n°2021-226 du 12 mai 2021 portant réglementation du contrôle technique en matière de construction

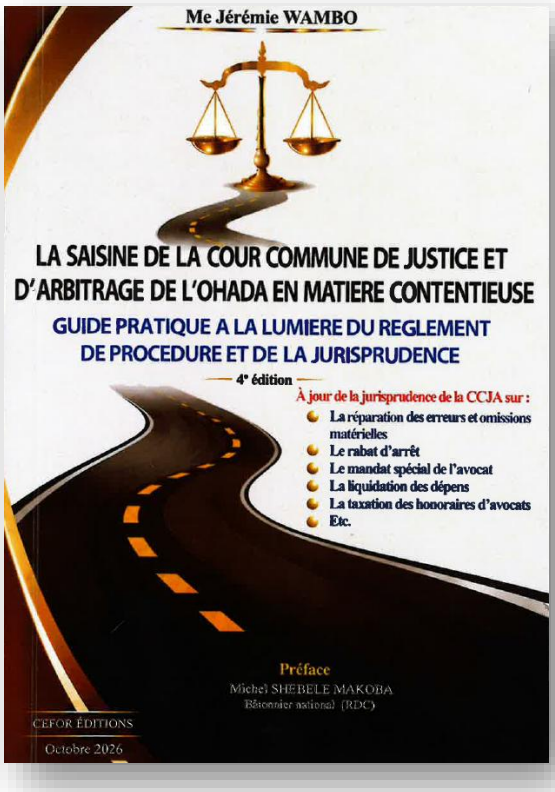
- Décret n°2026-118 du 11 mars 2026 portant réglementation de la profession d'architecte

Adoptée le 3 avril 2025, la loi-cadre sur la construction et l'habitation renouvelle en profondeur le droit béninois de la construction. Composée de cent-neuf articles, elle rassemble dans un même corpus la police administrative du bâtiment, la responsabilité et l'assurance des constructeurs. Les principaux contrats immobiliers. Les sociétés immobilières, l'habitat à loyer modéré ainsi que les mécanismes de contrôle et de sanction.

Le présent ouvrage en propose un commentaire scientifique, article par article. Chaque disposition est reproduite puis analysée dans son sens, sa portée pratique et son articulation avec le droit béninois, le droit OHADA et le droit comparé. L'étude intègre également trois textes réglementaires relatifs aux règles de construction et de sécurité des bâtiments, au contrôle technique et à la profession d'architecte.

Destiné aux magistrats. Avocats, notaires, architectes, ingénieurs, promoteurs, enseignants-chercheurs, étudiants et professionnels de l'immobilier. L’ouvrage offre un outil de référence pour comprendre et mettre en œuvre ce nouveau cadre juridique.

Préface de ***Moussa THIOYE****, Professeur à l'Université Toulouse Capitole (France), Doyen de la Faculté d'Administration et Communication*. ***Salim YAYA-OYE*** *est docteur en droit privé des Universités de Tours (France) et d'Abomey-Calavi (Bénin). Ses recherches portent sur le droit immobilier, le droit de ka construction et le droit de l'urbanisme. Sa thèse est consacrée à* "La sécurité juridique de l'investisseur immobilier en droits béninois, ivoirien et français*". Il est attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université Bourgogne Europe (Dijon. France). Il est membre de l'Institut de recherche juridique interdisciplinaire François-Rabelais (IRA UR 7496) de l'Université de Tours et du Centre de recherche et d'étude en droit et institutions judiciaires en Afrique (CREDIJ).*



La saisine de la cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA en matière contentieuse

Guide Pratique à la lumière du règlement de procédure et de la jurisprudence

Maitre Jérémie WAMBO

Paru en octobre chez CEFOR Edition

4444000001326

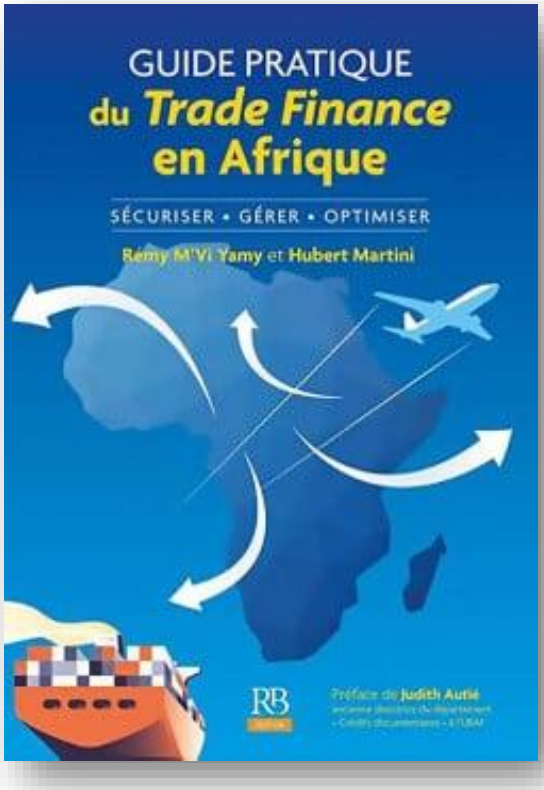
Prix TTC : 40 €

Le présent guide, qui en est sa quatrième édition, traite du déroulement de la procédure devant la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA. Il ne se démarque des trois précédentes éditions que par la richesse des développements appuyés par l'évolution des textes et surtout de la jurisprudence. Le lecteur u trouvera tout ce dont il a besoin pour diligenter efficacement ses procédures devant cette juridiction qui, n'étant pas ordinaire, exige davantage de l'expérience la maitrise des principes et règles de procédure.

En vue de faciliter son exploitation, il nous a paru nécessaire d'annexer le Règlement de procédure tel que révisé le 30 janvier 2014 et ses principaux textes d'application.

L'auteur, Maitre Jérémie WAMBO, est avocat au Barreau du Cameroun, ancien Juriste Référendaire à la CCJA/OHADA à Abidjan. Il est spécialiste des questions de procédure devant cette Cour, Expert-Consultant en droit du recouvrement et des voies d'exécution. Il est également formateur à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature de l'OHADA au Bénin.





Guide pratique du Trade finance en Afrique

Sécuriser, gérer, optimiser les transactions import-export

Rémi M'VI YAMI, Hubert MARTINI

Paru le 3 septembre chez Revue Banque

9782850340482

Prix TTC : 35 €

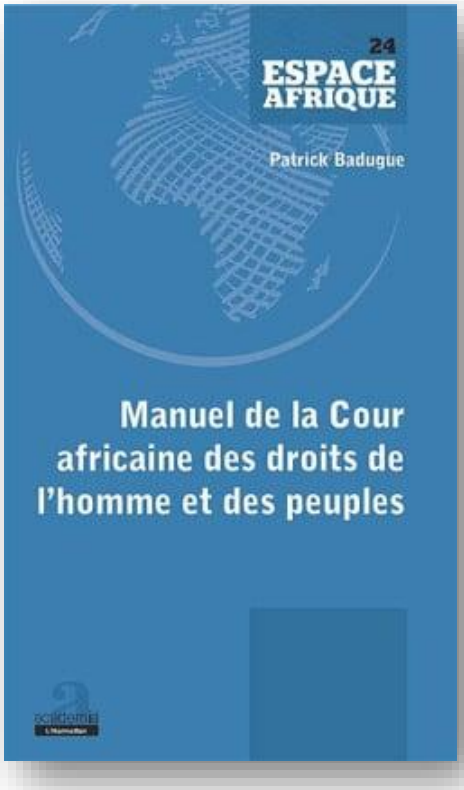
Guide pratique du Trade finance en Afrique - Rémi M'Vi Yamy - Hubert Martini | Lgdj.fr

Le continent africain offre un potentiel considérable, tant du point de vue de la demande en produits de base que de l'offre en matières premières et des opportunités d'investissement. Le défi majeur demeure toutefois la sécurisation des transactions commerciales et des paiements internationaux.

Le *Guide pratique de Trade Finance en Afrique* propose une lecture claire, structurée et pragmatique des mécanismes permettant de financer et de sécuriser les échanges internationaux impliquant l'Afrique. L'ouvrage analyse successivement l'environnement du commerce international, les produits structurants et leurs marchés, les risques opérationnels et financiers, avant de présenter les solutions de Trade Finance adaptées à la sécurisation des flux commerciaux et financiers.

Contrairement aux approches purement théoriques, ce livre privilégie une démarche résolument pratique : crédits documentaires, garanties bancaires, instruments de gestion des risques, mobilisation des créances, structuration des paiements et interaction entre banques, entreprises et États. Une attention particulière est accordée aux spécificités africaines, à travers des exemples concrets illustrant la place de l'Afrique dans ses relations commerciales avec le reste du monde.

Préfaces ***Judith Autié****,* *Pr* ***Mustapha El Khayat****.*
Professionnel du Trade finance et de la structuration financière internationale, ***Rémy M'Vi Yamy*** *intervient depuis plus de quinze ans sur des opérations de commerce international impliquant l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient. Dirigeant de sociétés actives en négoce, financement du commerce et conseil stratégique, il apporte une expertise directement issue de la pratique opérationnelle, des marchés physiques aux montages financiers complexes.*
Consultant, formateur et auteur reconnu en techniques du commerce international, ***Hubert Martini*** *accompagne depuis de nombreuses années les banques et les entreprises dans la mise en œuvre des instruments documentaires, des garanties et des dispositifs de gestion des risques. Son approche pédagogique et méthodologique complète l'ouvrage par une analyse rigoureuse des outils bancaires et de leurs usages.*



Manuel de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Patrick BADUGUE

Arrivé en librairie le 7 septembre 2026

Paru chez Academia, collection Espace Afrique

9782806105271

Prix TTC : 32.50 €

Manuel de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples - Patrick Badugue | Lgdj.fr

Avec plus d'un tiers des requêtes déclarées irrecevables, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples apparaît peu connue des usagers de la justice, des professionnels du droit autant que des milieux universitaires. Par ailleurs, le faible intérêt que portent les États africains à ce que les individus y accèdent directement, réduit considérablement son impact sur l'application des droits consacrés par la Charte de Banjul. Pourtant, à côté de la plus réputée Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, la Cour entend affirmer son existence, ainsi que sa contribution à la protection des droits de l'homme sur le continent. Dans une démarche comparative, cet ouvrage est destiné à faciliter une meilleure compréhension de l'histoire, de la composition, de la compétence, de la procédure et de la jurisprudence de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. ***Patrick Badugue*** *magistrat camerounais, actuellement en scolarité à l'École nationale d'administration de Strasbourg. Lauréat du diplôme en droit international et comparé des droits de l'homme de l'Institut international des droits de l'homme, et doctorant en droit, il est spécialisé en contentieux africain des droits de l'homme.*



Le contentieux de l'environnement au Sénégal

Fatima DIALLO, Moussa KOR, Ibrahima NGOM, Mamadou Salif SANE, Préface du Professeur Douada NGOM

Paru le 16 juillet 2026 chez l'Harmattan Sénégal

9782336557397

Prix TTC : 25 €

Le contentieux de l'environnement au Sénégal | Lgdj.fr

Cet ouvrage de qualité, rédigé par des chercheurs du CRADESC, est une réponse à cette préoccupation fondamentale. Il revient sur les fondements juridiques du droit à un environnement sain, les juridictions intervenant dans le contentieux environnemental et sur le procès environnemental, notamment les modalités de saisine du juge, les délais de recours, les personnes habilitées à saisir, la notion de préjudice écologique et les effets des décisions rendues.

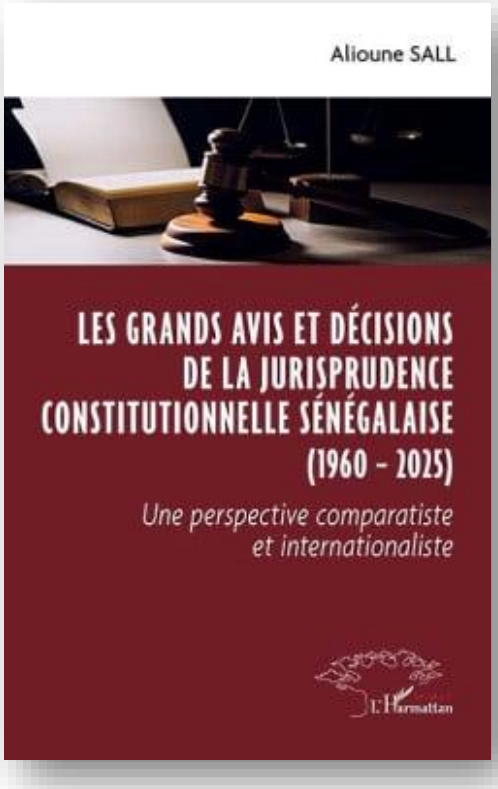
Il faut non seulement en remercier le CRADESC, mais aussi les féliciter de cette belle initiative. C'est, à plusieurs égards, un symbole. Mais la valeur ajoutée inestimable de cet ouvrage, qui fait aussi son originalité, réside surtout dans son approche simple qui permet, même à un profane du droit de l'environnement, de comprendre les mécanismes administratifs et juridictionnels de protection de l'environnement.

Juriste et anthropologue du droit, ***Fatima Diallo*** *est titulaire d'un doctorat de l'université de Leiden, Fondatrice et Directrice Exécutive du CRADESC. Forte de 20 ans d'expérience, elle a occupé divers postes académiques et internationaux, et préside actuellement le Comité de l'ONU sur les droits des travailleurs migrants.*

Titulaire de deux Masters (Droit Public général et Droit de la décentralisation et gestion des collectivités territoriales) et d'une Thèse de Doctorat, ***Mamadou Salif Sané*** *est enseignant-chercheur en Droit public à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis avec une expérience de plus de 10 ans et membre du nouveau collège du Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA).*

Titulaire d'un master en droits de l'homme, action humanitaire, mines et énergies obtenu à l'institut des droits de l'homme et de la paix (IDHP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, ***Moussa Kor*** *coordonne l'Observatoire sur les migrations internationales, les réfugiés, les apatrides et l'asile (OMIRAS), et est membre du Réseau québécois de la recherche en*

immigration, en intégration et en relations interculturelles (RQ3i). Juriste environnementaliste et Spécialiste des questions de transition énergétique juste, de droit de l'environnement et de justice climatique, ***Ibrahima NGOM*** *intervient également sur des thématiques transversales comme le droit administratif, le contentieux environnemental, la RSE, ou encore les marchés publics.*



Les grands avis et décisions de la jurisprudence constitutionnelle sénégalaise (1960-2025)

Une perspective comparatiste et internationaliste

Alioune SALL

Publié le 27 août 2026 chez l'Harmattan Sénégal

9782336636504

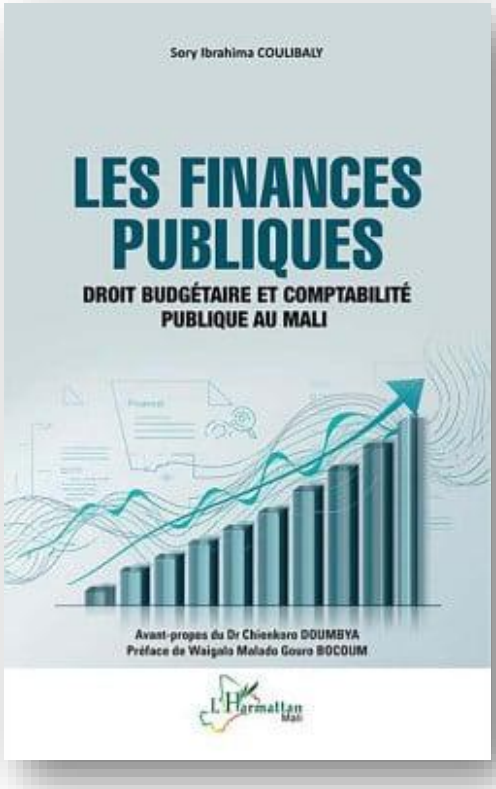
Prix TTC : 25 €

Les grands avis et décisions de la jurisprudence constitutionnelle sénégalaise (1960-2025) - Alioune Sall | Lgdj.fr

Près de trente-cinq ans après sa création, le Conseil constitutionnel sénégalais a évolué aussi bien dans l'idée générale qu'il se fait de sa mission que dans le maniement des techniques du contentieux de la Constitution. Il était nécessaire de rendre compte de cette évolution à travers le commentaire de certaines de ses décisions, considérées comme particulièrement intéressantes. Mais le contentieux constitutionnel n'a pas commencé avec le Conseil constitutionnel. Avant lui, il a existé une jurisprudence de la Cour suprême, que l'on a tendance à oublier, à tort. Il s'agit donc de faire le point, mais sur le long terme (1960-2025), de débusquer dans ce temps long les continuités et les ruptures et d'ainsi réhabiliter la dimension mémorielle de l'acte de juger.

Au-delà du commentaire des décisions elles-mêmes, le présent ouvrage est porteur d'une thèse : celle de la nécessité d'étudier le contentieux constitutionnel dans une perspective comparatiste et internationaliste, deux exigences appliquées à l'analyse de la quasi-totalité de la jurisprudence recensée.

Alioune Sall *est Professeur titulaire des Universités, licencié en lettres, avocat, ancien juge à la Cour de justice de la CEDEAO. Il est également membre de la Cour permanente d'arbitrage et vice-président de la Commission du droit international de l'ONU. Il a été avocat-conseil devant la Cour internationale de justice de La Haye, devant la Cour de justice de l'UEMOA et devant la Cour de justice de la CEDEAO. Il a écrit plusieurs ouvrages et articles en droit international et en droit constitutionnel.*



Les finances publiques

Droit budgétaire et comptabilité publique au Mali

Sory Ibrahima COULIBALY

Avant-propos du Docteur Chienkoro DOUMBYA

Préface de Waigalo Malado Gouro BOCOUM

Paru le 2 juillet 2026 chez l'Harmattan Mali

9782336619552

Prix TTC : 41 €

Les finances publiques - Sory Ibrahima Coulibaly | Lgdj.fr

Cet ouvrage a une vocation pédagogique : il vise à offrir une compréhension claire, structurée et accessible du droit budgétaire et de la comptabilité publique au Mali, en tenant compte des évolutions contemporaines des finances publiques. Il présente de manière progressive les notions fondamentales, les principes budgétaires, la procédure budgétaire, l'exécution du budget ainsi que les mécanismes de contrôle, tout en mettant en lumière les transformations liées au budget-programme et aux exigences accrues de transparence et de responsabilité.

Conçu comme un outil d'apprentissage et de référence, ce livre s'adresse prioritairement aux étudiants, aux candidats aux concours administratifs, ainsi qu'aux praticiens et décideurs publics désireux de mieux comprendre les fondements et les enjeux actuels des finances publiques maliennes dans un contexte marqué par des contraintes importantes.

Avant-propos du Dr ***Chienkoro Doumbya***.
Préface de ***Waigalo Malado Gouro Bocoum***.
Sory Ibrahima Coulibaly *est magistrat de profession, diplômé de l'École Nationale d'Administration (corps des inspecteurs des finances), enseignant dans le supérieur et doctorant en droit public. Il est titulaire d'une maîtrise en droit international public obtenue à la Faculté de Droit public de Bamako, ainsi que d'un master en droit public général obtenu à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (Unité universitaire de Bamako). Animé par un profond intérêt pour la science juridique, il accorde une attention particulière aux questions de droit public et de finances publiques, qu'il appréhende dans leurs interactions avec les réalités socio-économiques, et institutionnelles de l'action publique.*



Introduction à l'étude du droit fiscal malien

Abdoulaye KALOGA

Paru le 27 août 2026 chez l'Harmattan Mali

9782336637105

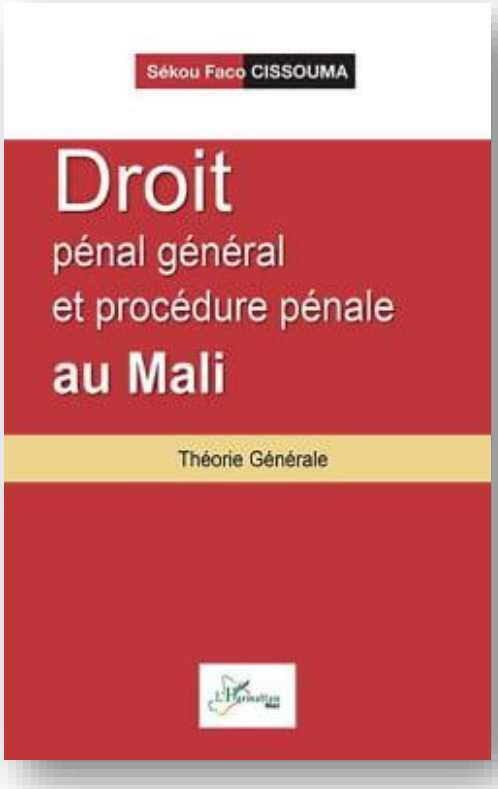
Prix TTC : 32 €

lgdj.fr/introduction-a-l-etude-du-droit-fiscal-malien-9782336637105.html

Ce livre présente, de manière abrégée, l'ensemble du droit fiscal malien. L'introduction de cet ouvrage traite de la science et de la technique fiscales en abordant, entre autres, la définition, l'objet, les sources du droit fiscal ainsi que la place du droit fiscal dans le système juridique malien.

Dans une première partie, ce livre revient sur les techniques et procédures fiscales en abordant les notions essentielles, traitant du contrôle de l'impôt et du contentieux fiscal. Dans sa deuxième partie, il présente les impôts directs à travers la fiscalité des entreprises, la fiscalité foncière, la fiscalité locale. La troisième partie de l'ouvrage aborde la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la taxe sur les activités financières, notamment. La quatrième partie est consacrée aux droits d'enregistrements et de timbre.

Abdoulaye Kaloga *est Maître-Assistant, Docteur en droit privé, titulaire d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en droit des affaires, option « Droit de l'entreprise », détenteur d'un Certificat de spécialité « Évaluation et mobilisation des ressources fiscales et douanières » délivré par l'École nationale d'administration de France. Chef de la Division Législation fiscale et Directeur de la Législation fiscale et Contentieux par intérim de la Direction générale des Impôts du Mali,* ***Abdoulaye Kaloga*** *enseigne à l'École nationale d'administration (ENA) du Mali.*



Droit pénal général et procédure pénale au Mali

Théorie générale

Sekou Faco CISSOUMA

Paru le 16 juillet 2026 chez l'Harmattan Mali

9782336619583

Prix TTC : 43 €

Droit pénal général et procédure pénale au Mali - Sékou Faco Cissouma | Lgdj.fr

C'est la théorie générale de ces deux disciplines qui a été développée ici dans tous ses aspects habituels. Dans le droit pénal général, trois points importants sont en outre analysés : D'abord, dans le cadre de l'internationalisation du droit pénal, la Cour pénale internationale (CPI) a été largement abordée, ainsi que les critiques qui fusent contre elle, en l'occurrence de la part des chefs d'État africains ;

Ensuite, dans le cadre de l'élément matériel de l'infraction, a été abordée in fine l'analyse d'un délit spécifique : la sorcellerie, incriminée à l'article 281 du Code pénal. En effet, si cette infraction n'a pas de jurisprudence, c'est certainement en raison de son élément matériel difficile à caractériser ;

Enfin, la politique pénale a commencé à prendre davantage en compte les personnes morales, tout en consacrant plusieurs mesures de sûreté adaptables selon les causes et la personnalité des déviants.

Le livre II, consacré à la procédure pénale, rappelle à l'État ses obligations de maîtrise du territoire national, par le règne effectif d'une sécurité pour tous.

Maître de Conférences, Docteur d'État en droit privé général, enseignant-chercheur, M. ***Sékou Faco Cissouma*** *a enseigné le droit pénal général et la procédure pénale à l'Université, ainsi que dans certaines écoles supérieures privées. Il a également assuré des enseignements en droit pénal à la faculté de droit public de l'Université des sciences juridiques de Bamako, ainsi qu'en procédure pénale à l'Université catholique de Bamako. C'est donc avec détermination qu'il apporte sa pierre à l'édifice des sciences criminelles par le présent ouvrage, qui se veut une référence sur la théorie du droit pénal dans notre pays.*



L'analyse du renseignement criminel

Un outil de lutte contre la criminalité organisée en Afrique centrale

Césaire Baltazard OBAMBI, Préface Prince Arnie MATOKO

Publié le 27 août chez L'Harmattan Congo-Brazzaville

9782336627991

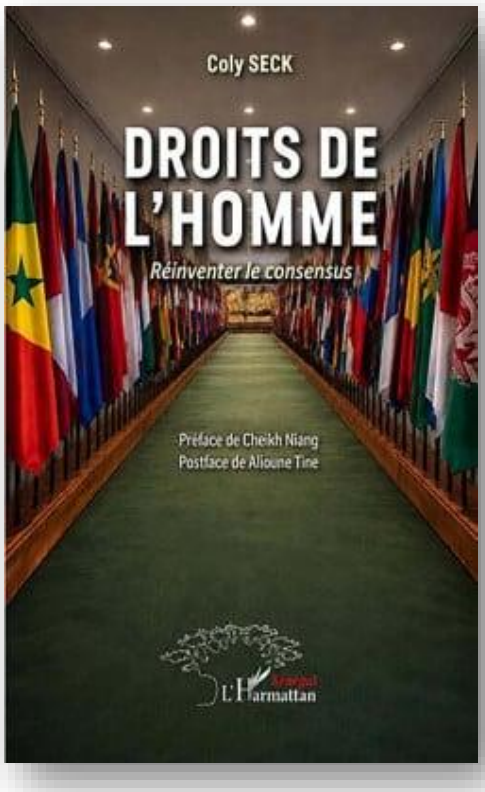
Prix TTC : 22 €

L'analyse du renseignement criminel - Césaire Baltazard Obambi | Lgdj.fr

L'analyse du renseignement criminel est une discipline stratégique qui permet de comprendre les dynamiques des marchés illicites, de cartographier les réseaux et de bâtir des stratégies de lutte fondées sur des données fiables et contextualisées.

Face à la complexification des menaces en Afrique centrale (criminalité transnationale et transfrontalière, terrorisme, trafic d'êtres humains, blanchiment d'argent, corruption, conflits armés), les méthodes classiques de sécurité montrent leurs limites. L'intégration de l'analyse criminelle au sein des systèmes policiers est une condition essentielle pour renforcer l'efficacité des politiques sécuritaires.

À travers des exemples concrets, des outils technologiques et des stratégies de coopération régionale, cet ouvrage propose une vision pragmatique et scientifique de l'analyse criminelle, adaptée aux réalités africaines.
Préface de ***Prince Arnie Matoko***.
Le lieutenant-colonel de police, ***Césaire Baltazard Obambi*** *est commissaire de police, issu de la 69e promotion de l'École de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or en France. Spécialiste du renseignement criminel et instructeur certifié* ***Interpo****l, il a dirigé la cellule d'analyse du renseignement criminel au Congo. Fort d'une expérience internationale et d'un engagement dans la formation des analystes, il partage ici une expertise unique, nourrie par des années de terrain et de coopération régionale.*



Droits de l'homme : Réinventer le consensus

Coly SECK, Préface de Cheikh NIANG, Postface d'Alioune TINE

Paru le 30 juillet 2026 chez l'Harmattan Sénégal

9782336631356

Prix TTC : 20 €

Droits de l'homme - Coly Seck | Lgdj.fr

Les droits de l'homme sont-ils encore un langage commun ?

À l'heure où les rivalités géopolitiques s'intensifient et où la confiance entre États s'effrite, le consensus qui fondait l'architecture internationale des droits de l'homme est mis à rude épreuve.

Fort de son expérience au sein des Nations Unies à Genève et à New York, et de son rôle de co-facilitateur de la revue de 2026 du statut du Conseil des droits de l'homme, **Coly Seck** propose une réflexion éclairante sur les défis contemporains du multilatéralisme des droits de l'homme.

Du droit au développement à la lutte contre les discriminations raciales, de la liberté de religion à l'égalité de genre, des migrations aux droits numériques, l'auteur analyse les débats, les rapports de force, les logiques de consensus et les fractures qui structurent aujourd'hui le système international.

À travers les coulisses d'une diplomatie souvent méconnue, cet ouvrage offre un regard lucide sur les mécanismes de protection des droits humains. À rebours des logiques de confrontation, l'auteur invite à repenser les conditions d'un consensus possible : un consensus non pas imposé, mais construit.

*Préface de **Cheikh Niang**.*

*Postface de **Alioune Tine**.*

*L'Ambassadeur **Coly SECK e**st le Représentant permanent du Sénégal auprès des Nations Unies à New York depuis janvier 2025. Il a exercé les mêmes fonctions auprès de l'Office des Nations Unies et des autres*

organisations internationales à Genève de 2016 à 2024, où il a notamment présidé le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en 2019. Entre 2012 et 2016, il a été Directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur. Il a également occupé les fonctions de Directeur des Organisations internationales et de Directeur Afrique-Asie au ministère des Affaires étrangères du Sénégal. De 2004 à 2010, il a servi comme Conseiller à la Mission permanente du Sénégal auprès des Nations Unies à New York. Diplômé de la Section Diplomatie de l'Ecole nationale d'administration (ENA) du Sénégal en 2001, il est titulaire d'une maîtrise en droit public de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il est l'auteur de La Voix du Sénégal à Genève*, publié en 2023.*



Le contrôle à priori des finances publiques en République Démocratique du Congo

Jules Alingete KEY

Préface d'Emile NGOY KASONGO

Publié le 1 octobre 2026 chez Bruylant

9782802778622

Prix TTC : 60 €

Le contrôle a priori des finances publiques en République démocratique du Congo - Jules Alingete Key | Lgdj.fr

Dans l'environnement congolais où la gestion des finances publiques est caractérisée par la corruption systémique, la faiblesse de l'appareil judiciaire à faire face efficacement aux anti-valeurs, l'inefficacité du contrôle a posteriori à implémenter la bonne gouvernance et la paralysie du contrôle interne dans les institutions publiques, le contrôle a priori des finances publiques, appelé « Patrouille financière », constitue le mode de contrôle le plus efficace pour prévenir la criminalité financière, restaurer la discipline budgétaire et améliorer considérablement la gouvernance financière publique.

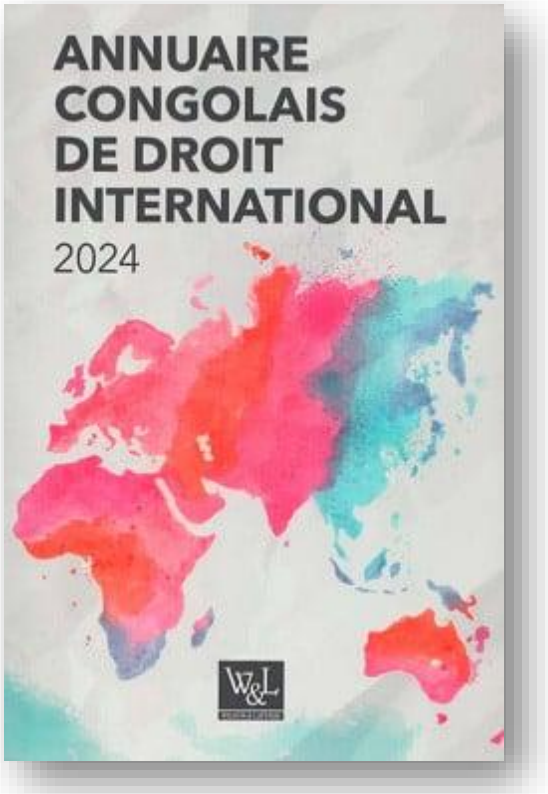
Cet ouvrage, premier en son genre, consacré au contrôle a priori des finances publiques en République démocratique du Congo comme mode de contrôle susceptible de garantir une meilleure implémentation de la bonne gouvernance financière publique et d'empêcher la commission régulière de détournements des deniers publics, présente le fruit des innovations apportées par l'Inspection générale des finances de la République démocratique du Congo depuis 2020 sous la direction de Monsieur **Jules Alingete Key**, inspecteur général des finances et auteur de cet ouvrage.

Il définit à la fois les principes fondamentaux des finances publiques, les modalités de collecte des recettes publiques ainsi que de l'exécution des dépenses ainsi que les points à haut risque où il y a nécessité de placer le verrou du contrôle a priori.

Au regard des résultats positifs obtenus en République démocratique du Congo dès les premières années de sa mise en œuvre, il y a lieu d'affirmer que le contrôle a priori joue un rôle éminemment préventif et dissuasif face à la corruption.

*Préface d'**Émile Ngoy Kasongo**.*

***Jules Alingete Key** est un économiste, expert en gouvernance financière publique, conférencier international et expert-comptable congolais diplômé de l'Université de Kinshasa, ayant consacré plus de trente ans au contrôle des finances publiques. Ancien inspecteur général des finances et chef de service de l'Inspection générale des finances (2020-2025), il s'est illustré par son action déterminante en faveur de la transparence, de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption en République démocratique du Congo. Son parcours et ses réformes ont fait de lui l'une des figures les plus marquantes de la gouvernance publique congolaise contemporaine.*



Annuaire Congolais de Droit International 2024

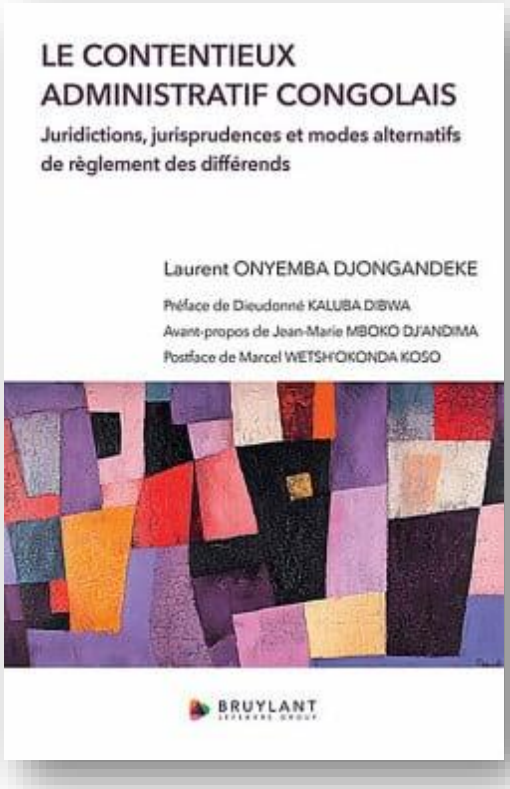
Sayeman BULA-BULA

Paru le 21 août 2026 chez Wilson & Lafleur

9782896897063

Prix TTC : 110 €

Annuaire congolais de droit international 2024 - Sayeman Bula-Bula | Lgdj.fr



Le contentieux administratif congolais

Juridictions, jurisprudences et modes alternatifs de règlement des différends

Laurent ONYEMBA DJONGANDEKE

Préface de Dieudonné KALUBA DIBWA, Avant-Propos de Jean-Marie MBOKO DJ'ANDIMAn Postface de Marcel WETSH'OKONDA KOSO

Paru le 1 octobre chez Bruylant

9782802778653

Prix TTC : 85 €

Le contentieux administratif congolais - Laurent Onyemba Djongandeke | Lgdj.fr

Le présent manuel porte sur le règlement des litiges opposant l'administration aux particuliers. Il souligne que les mécanismes alternatifs de règlement des litiges, qui se sont progressivement imposés, viennent compléter la voie traditionnelle. C'est cette double dimension du règlement des litiges administratifs que le présent manuel se propose de restituer, dans un exposé structuré et documenté.

La première partie de l'ouvrage est consacrée au règlement juridictionnel des litiges administratifs, tel qu'il se déploie devant le juge étatique. Elle en expose l'architecture : organisation et compétences de la juridiction administrative, procédures qui structurent l'instance, avec une attention particulière portée aux procédures d'urgence du référé, dont la vocation protectrice des intérêts des justiciables a profondément renouvelé l'office du juge. L'ensemble s'appuie sur une exploitation systématique de la jurisprudence du Conseil d'État, qui vient éclairer et étayer chaque développement.

La seconde partie déplace le regard vers les modes alternatifs de règlement des différends administratifs. Après en avoir posé les fondements – juridiques autant que pratiques –, l'analyse en propose une typologie raisonnée, avant de circonscrire le champ des litiges susceptibles d'être soumis à ces procédures non juridictionnelles. Cette partie donne ainsi à voir un pan du droit administratif contentieux encore en construction, dont l'ouvrage met en lumière la cohérence naissante.

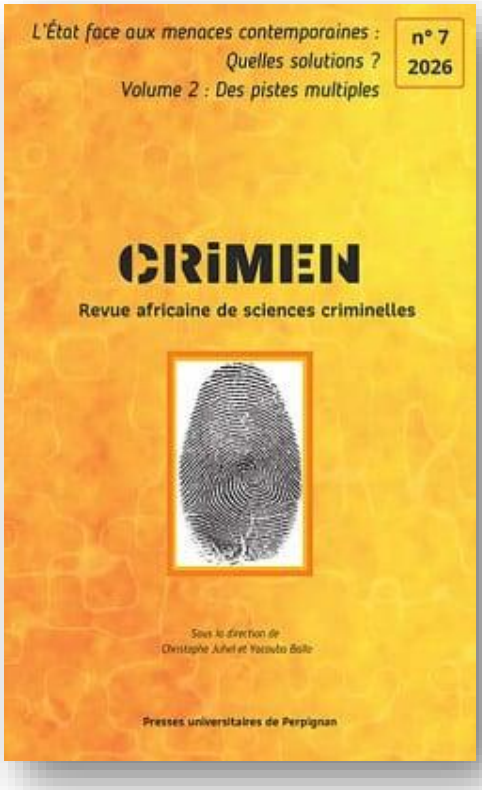
En articulant ces deux voies de résolution des litiges – juridictionnelle et alternative – sans les opposer mais en les situant l'une par rapport à l'autre, l'ouvrage offre une lecture d'ensemble du contentieux administratif congolais contemporain. Il s'adresse aux étudiants, aux chercheurs en droit public, aux candidats aux concours et examens professionnels, ainsi qu'aux praticiens – magistrats, avocats, juristes d'administration ou d'entreprise – soucieux de disposer d'une étude à jour des voies de règlement des litiges opposant l'administration aux particuliers.

Préface de ***Dieudonné Kaluba Dibwa***.

Avant-propos de ***Jean-Marie Mboko Dj'Andima***.

Postface de ***Marcel Wetsh'Okonda Koso***.

Titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Kinshasa, ***Laurent Onyemba Djongandeke*** *est professeur de droit public à l'Université de Kinshasa, à l'Université Protestante au Congo et à l'Université de Lubumbashi. Il y assure les enseignements de question spéciales de droit constitutionnel, de contentieux administratif, de questions choisies de droit constitutionnel, de modes alternatifs de règlement des différends administratifs et de déontologie des professions juridiques. Il est aussi avocat au barreau de Kinshasa/Matete et boursier du département d'État américain au programme IVLP (International Visitor Leadership Program).*



CRIMEN n°7 2026, L 4Etat face aux menaces contemporaines : Quelles solutions

Juridictions, jurisprudences et modes alternatifs de règlement des différends

Dir. Christophe JUHEB et Yacouba BALLO

Paru le 15 octobre aux Presses Universitaires de Perpignan

9782354125028

Prix TTC : 15 €

CRIMEN - Revue africaine de sciences criminelles, 2026 N°7 - Yacouba Ballo - Christophe Juhel | Lgdj.fr

Ce numéro 7 de la revue *Crimen* rassemble la seconde moitié des actes du colloque international et pluridisciplinaire organisé par le Laboratoire Recherches Sécurité et Société (LARESS), le Laboratoire d'Études et de Prévention de la Délinquance et de la Violence (LEPDV) de la Faculté de Criminologie de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, ainsi que le laboratoire Droit et développement de l'Université Moulay Ismaïl de Meknès, en partenariat avec le forum interdisciplinaire des chercheurs francophones, qui s'est tenu les 26 et 27 mai 2025 à Bingerville, en Côte d'Ivoire, ayant pour thème : « *L'État face aux menaces contemporaines : quelles solutions ?* ».

Si le précédent numéro de cette revue réunissait les premières contributions consacrées à la complexité de cette problématique inhérente au contexte africain, ce dernier numéro porte sur la diversité des pistes à explorer pour parer à ces menaces. Il résulte de ces nouvelles contributions qu'en dépit des critiques visant l'État, ce dernier est et demeure l'acteur le mieux placé pour intervenir. Il doit cependant adapter les modalités de son action : il n'est plus nécessairement directeur mais régulateur. Il doit valoriser la prévention car la répression se révèle inefficace comme en attestent la progression de la récidive et de la surpopulation carcérale. Il lui faut aussi s'engager dans la coopération internationale pour lutter contre les trafics en tous genres et le blanchiment des profits cybercriminels. Il importe enfin qu'il assure la protection de l'ensemble des populations (y compris les minorités sexuelles, les femmes enceintes et les mineurs) et garantir leur sauvegarde corporelle et patrimoniale, tout comme leurs droits les plus élémentaires dans les domaines politiques et sanitaires.

Sous la direction de ***Christophe Juhel*** *et* ***Yacouba Ballo***.



L'Accord de Partenariat Économique (APE) entre l'Union européenne et les pays d'Afrique de l'Ouest

De la coopération au partenariat

Jean-Paul KADIO ADJAKON

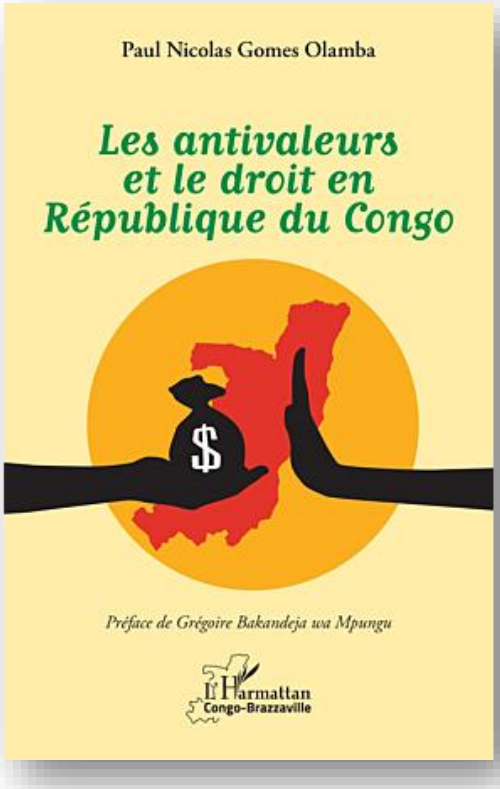
Préface de Delphine DERO-BUGNY, Postface de Sébastien YEDOH LATH, Avant-propos de Guillaume GOLE BI

Publié chez L'Harmattan le 15 octobre 2026

9782336620572

Prix TTC : 36 €

Cet ouvrage propose une analyse juridique, économique et institutionnelle du premier APE régional conclu entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest, replacé dans l'histoire longue des régimes UEACP, de Yaoundé à Cotonou. Il montre un accord juridiquement novateur (libéralisation asymétrique, instruments de défense commerciale, référence au développement durable), mais essentiellement limité, reconduisant des asymétries productives, fiscales et de souveraineté. À la croisée du droit commercial externe de l'UE et des enjeux de développement ouest-africains, le livre analyse l'APE comme laboratoire de la projection normative européenne en Afrique de l'Ouest et interroge ses effets potentiels sur les structures productives, les filières agricoles sensibles, les recettes publiques et la sécurité alimentaire des états ouest-africains, à l'aune des mécanismes d'accompagnement et des recompositions ouvertes par l'Accord de Samoa et la ZLECAF.



Les antivaleurs et le droit en République du Congo

Paul Nicolas GOMES OLAMBA

Préface de Grégoire BAKANDEJA WA MPUNGU

Publié le 15 octobre 2026 chez L'Harmattan Congo-Brazzaville

9782336612560

Prix TTC : 24 €

Les antivaleurs et le droit en République du Congo - Paul Nicolas Gomes Olamba | Lgdj.fr

Dans plusieurs pays du monde, la corruption est devenue un phénomène banal qui s'est transformé en une culture dont les effets sont perçus par une catégorie d'agents publics, comme moyen d'atténuer la pauvreté. Fort de ce constat, La lutte contre les antivaleurs au Congo doit interpeller toute la population congolaise, car, malheureusement, les valeurs séculaires de la dignité humaine ont laissé le champ libre aux antivaleurs qui ont pour noms entre autres corruption, cupidité, vol, mensonge, concussion etc. Ces antivaleurs, déjà dénoncées à plusieurs reprises par les plus hautes instances du Pays, restent virulentes, actuelles et nocives pour la société tout entière. Elles deviennent une question de " salubrité publique " qu'il faut vite traiter au moyen d'une thérapeutique juridique appropriée. Ainsi, l'outil juridique, demeure, à travers la réglementation l'une des meilleures armes de la lutte contre la corruption et les infractions assimilées et le droit se présente alors comme un outil indispensable pour consolider les choix de valeurs en permettant de les formaliser (fonction législative) et de les mettre en œuvre (fonction judiciaire et exécutive).